

Page : 1/11

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 11.12.2025 Numéro de version 1.00 Révision: 06.11.2025

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: Ralston UNI Plus 200 Noir

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Emploi de la substance / de la préparation

Réservé aux utilisateurs professionnels.

Peinture

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur:

Ralston Colour & Coatings B.V.

part of

Royal Van Wijhe Verf

Russenweg 14

8041 AL ZWOLLE

THE NETHERLANDS

+31(0)38 - 429 1100

msds@ralstoncolour.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

ORFILA (INRS): +33 (0)1 45 42 59 59 Centres Antipoison et de Toxicovigilance

ANGERS: 02 41 48 21 21 BORDEAUX: 05 56 96 40 80

LILLE: 0800 59 59 59 LYON: 04 72 11 69 11

MARSEILLE: 04 91 75 25 25 NANCY: 03 83 22 50 50 PARIS: 01 40 05 48 48

STRASBOURG: 03 88 37 37 37 TOULOUSE: 05 61 77 74 47

2 Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger





selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 11.12.2025 Numéro de version 1.00 Révision: 06.11.2025

Nom du produit: Ralston UNI Plus 200 Noir

(suite de la page 1)

Page: 2/11

Mention d'avertissement Attention

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

2-méthyl-2H-isothiazole-3-one 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one

Mentions de danger

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Conseils de prudence

P262 Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des

yeux/du visage.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/

internationale.

2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable. **vPvB:** Non applicable.

3 Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants dangereux:		
CAS: 1333-86-4	noir de carbone	>10–≤25%
EINECS: 215-609-9	Substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions	
Reg.nr.: 01-2119384822-32	communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de	
	travail.	
	Nanoforme: Distribution de taille de particules basée sur	
	des chiffres	
	- d10: 18-61 nm	
	- d50: 36-101 nm	
	- d90: 66-173 nm	
	nanoformes non traitées en surface	
	Forme: Sphéroïdale	
	Cristallinité: nanoforme amorphe	
	Rapport d'aspect: (x) = 1-3 [TEM]	
	Rapport surface/masse: 21-1200 m²/g [BET].	

(suite page 3)



Page : 3/11

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 11.12.2025 Numéro de version 1.00 Révision: 06.11.2025

Nom du produit: Ralston UNI Plus 200 Noir

(suite de la page 2)

			(Suite de la page 2)
	CAS: 55406-53-6	Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle	≥0,025–<0,1%
	EINECS: 259-627-5	Acute Tox. 3, H331; 🚯 STOT RE 1, H372; 🕎 Eye	
	Reg.nr.: 01-2120762115-60		
		Chronic 1, H410 (M=1); Acute Tox. 4, H302; Skin Sens.	
		1, H317	
t	CAS: 2634-33-5	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	<0,025%
	EINECS: 220-120-9	Acute Tox. 2, H330; 💫 Eye Dam. 1, H318; 🚯 Aquatic	
	Reg.nr.: 01-2120761540-60		
		H302; Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1A, H317	
		ATE: LD50 oral: 450 mg/kg	
		LC50/4 h inhalatoire: 0,21 mg/l	
		Limite de concentration spécifique:	
		Skin Sens. 1A; H317:C ≥ 0,036 %	
ľ	CAS: 2682-20-4	2-méthyl-2H-isothiazole-3-one	≥0,0015–<0,025%
	EINECS: 220-239-6	Acute Tox. 3, H301; Acute Tox. 3, H311; Acute Tox. 2,	
	Reg.nr.: 01-2120764690-50	H̃330; ♠ Skin Corr. 1B, H314; Eye Dam. 1, H318;	
		Aquatic Acute 1, H400 (M=10); Aquatic Chronic 1,	
		H410 (M=1); (1) Skin Sens. 1A, H317, EUH071	
		Limite de concentration spécifique:	
		Skin Sens. 1A; H317:C ≥ 0,0015 %	
_		I .	

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Remarques générales:

Amener les sujets à l'air frais.

Tenir au chaud, garder au calme et couvrir.

Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Après inhalation:

Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

Après contact avec la peau:

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Après ingestion:

Rincer la bouche si le patient est conscient.

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 4)



selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Révision: 06.11.2025 Date d'impression: 11.12.2025 Numéro de version 1.00

Nom du produit: Ralston UNI Plus 200 Noir

(suite de la page 3)

Page: 4/11

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction:

Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5.3 Conseils aux pompiers

Equipement spécial de sécurité: Porter un vêtement de protection totale.

Autres indications

Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Veiller à une aération suffisante.

Pour les non-secouristes Tenir à l'écart toute personne présente et rester dans le sens du vent.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel,

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Stockage: Suivre les instructions d'utilisation et de stockage.

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.

Autres indications sur les conditions de stockage: Maintenir le récipient hermétiquement fermé.

(suite page 5)



Page : 5/11

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 11.12.2025 Numéro de version 1.00 Révision: 06.11.2025

Nom du produit: Ralston UNI Plus 200 Noir

(suite de la page 4)

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:	
1333-86-4 noir de carbone	
VLEP (France) Valeur à long terme: 3,5 mg/m³	
DNEL	
1333-86-4 noir de carbone	
Inhalatoire DNEL Systemic; Long term 0,06 mg/m³ (Consumers)	
1 mg/m³ (Workers)	
PNEC	
1333 96 4 noir do carbono	

1333-86-4 noir de carbone

PNEC 50 mg/l (Fresh water)

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle Mesures générales de protection et d'hygiène:

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Protection respiratoire: Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.

Protection des mains:



Gants de protection

Des gants dans les matériaux suivants sont appropriés comme protection contre les éclaboussures: Caoutchouc nitrile

Protection des yeux/du visage Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

9 Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales

État physique Liquide Couleur: Noir

Odeur: Spécifique au produit Seuil olfactif: Non déterminé.

(suite page 6)



selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Révision: 06.11.2025 Date d'impression: 11.12.2025 Numéro de version 1.00

Nom du produit: Ralston UNI Plus 200 Noir

(suite de la page 5)

Page: 6/11

Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et

intervalle d'ébullition 100 °C (7732-18-5 eaux distillées, de conductibilité ou

de même degré de pureté)

Inflammabilité Non applicable.

Limites inférieure et supérieure d'explosion

Inférieure: Non déterminé. Supérieure: Non déterminé. Point d'éclair Non applicable. Température de décomposition: Non déterminé.

pH à 20 °C 6-9

Viscosité:

Viscosité cinématique Non déterminé. Dynamique à 20 °C: 559,76-956,42 mPas

Solubilité

l'eau: Entièrement miscible

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log) Non déterminé.

Pression de vapeur à 20 °C: 23 hPa (7732-18-5 eaux distillées, de conductibilité ou

de même degré de pureté)

Densité et/ou densité relative

Densité à 20 °C: 1,21-1,27 g/cm³ Densité relative Non déterminé. Densité de vapeur: Non déterminé.

Caractéristiques des particules 1333-86-4 noir de carbone:

Distribution de taille de particules basée sur des chiffres

- d10: 18-61 nm - d50: 36-101 nm - d90: 66-173 nm

nanoformes non traitées en surface

Forme: Sphéroïdale

Cristallinité: nanoforme amorphe Rapport d'aspect: (x) = 1-3 [TEM]

Rapport surface/masse: 21-1200 m²/g [BET]

9.2 Autres informations

Aspect:

Forme: Pâteuse

Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la

sécurité

Température d'inflammation: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

Propriétés explosives: Le produit n'est pas explosif.

Teneur en solvants:

VOC (CE) 0.00 %

(suite page 7)



selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 11.12.2025 Numéro de version 1.00 Révision: 06.11.2025

Nom du produit: Ralston UNI Plus 200 Noir

(suite de la page 6)

Page: 7/11

Teneur en substances solides: 54,5 %

Changement d'état

Taux d'évaporation: Non déterminé.

10 Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.2 Stabilité chimique Le produit est stable.

Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008 Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Valeurs LD	Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:		
1333-86-4 noir de carbone			
Oral	LD50	10.000 mg/kg (rat)	
55406-53-6 Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle			
Oral	LD50	1.470 mg/kg (rat)	
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (rat)	
Inhalatoire	LC50/4 h	>6,89 mg/l (rat)	
2634-33-5 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one			
Oral	LD50	450 mg/kg (ATE)	

Effet primaire d'irritation:

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 8)



Page : 8/11

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 11.12.2025 Numéro de version 1.00 Révision: 06.11.2025

Nom du produit: Ralston UNI Plus 200 Noir

(suite de la page 7)

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

12 Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique:		
2634-33-5 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one		
EC50	2,9 mg/l /48h (daphnia)	
ErC50	0,11 mg/l /72h (Pseudokirchneriella subcapitata)	
LC50	2,15 mg/l /96h (Oncorhynchus mykiss)	
NOEC	0,0403 mg/l /72h (Pseudokirchneriella subcapitata)	

- 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable. **vPvB:** Non applicable.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

12.7 Autres effets néfastes

Autres indications écologiques:

Indications générales:

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

13 Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Emballages non nettoyés:

Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

14 Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADR, IMDG, IATA Néant.

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR, IMDG, IATA Néant.

(suite page 9)



Page : 9/11

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 11.12.2025 Numéro de version 1.00 Révision: 06.11.2025

Nom du produit: Ralston UNI Plus 200 Noir

(suite de la page 8)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR, ADN, IMDG, IATA

Classe Néant.

14.4 Groupe d'emballage

ADR, IMDG, IATA Néant.

14.5 Dangers pour l'environnement Non applicable.

14.6 Précautions particulières à prendre par

l'utilisateur Non applicable.

14.7 Transport maritime en vrac conformément

aux instruments de l'OMI Non applicable.

"Règlement type" de l'ONU: Néant.

15 Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directive 2012/18/UE

Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.

RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3

Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

RÈGLEMENT (UE) 2024/590 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone

Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction

Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57

Le produit ne contient pas de SVHC ≥ 0.1%

15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.



Page: 10/11

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Révision: 06.11.2025 Date d'impression: 11.12.2025 Numéro de version 1.00

Nom du produit: Ralston UNI Plus 200 Noir

(suite de la page 9)

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

1 mases importantes		
H301	Toxique en cas d'ingestion.	
H302	Nocif en cas d'ingestion.	
H311	Toxique par contact cutané.	
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.	
H315	Provoque une irritation cutanée.	
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.	
H318	Provoque de graves lésions des yeux.	
H330	Mortel par inhalation.	
H331	Toxique par inhalation.	
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition	
	prolongée.	
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.	
11446		

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH071 Corrosif pour les voies respiratoires.

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

La classification du mélange s'appuie généralement sur la méthode de calcul en utilisant les données des substances conformément au règlement (CE) n° 1272/2008.

Sensibilisation cutanée Méthode de calcul

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU) DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic SVHC: Substances of Very High Concern vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

ATE: Acute toxicity estimate values (ETAValeurs d'estimation de la toxicité aiguë)

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë - Catégorie 4 Acute Tox. 2: Toxicité aiguë - Catégorie 2 Acute Tox. 3: Toxicité aiguë - Catégorie 3

Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée/irritation cutanée - Catégorie 1B Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée - Catégorie 2

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Catégorie 1

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée - Catégorie 1 Skin Sens. 1A: Sensibilisation cutanée - Catégorie 1A



selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 11.12.2025 Numéro de version 1.00 Révision: 06.11.2025

Nom du produit: Ralston UNI Plus 200 Noir

(suite de la page 10)

Page: 11/11

STOT RE 1: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 1 Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1 Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1